

propres organismes et de la participation du Canada au sein d'organismes multilatéraux, appuie les programmes visant à réduire le déboisement et à encourager le reboisement et la plantation de forêts dans les pays en développement. L'appui du gouvernement fédéral à ces activités ne doit avoir aucune incidence sur les ressources qu'il consacre ou entend consacrer à d'autres programmes d'assistance au développement.

Réponse :

- Le Canada s'est fait un ardent défenseur des programmes visant à réduire le déboisement et à encourager le reboisement dans les pays en développement, par son adhésion à des organismes multilatéraux et sa participation à des ententes bilatérales. Le Canada appuie l'Organisation internationale des bois tropicaux qui favorise la conservation des forêts et l'utilisation judicieuse des ressources forestières et, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), apporte son soutien au Plan d'action forestier tropical.
- Ainsi, au moyen de ses programmes réguliers et en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'ACDI consacre en moyenne chaque année, environ 100 millions de \$ à des programmes internationaux de mise en valeur des forêts et aide actuellement des pays en développement comme le Honduras, le Sénégal et l'Inde à maximiser les retombées sociales, économiques et environnementales provenant des terres forestières grâce à de meilleures méthodes de gestion. Un important projet de protection de la forêt amazonienne dans la province d'Acre au Brésil est à l'étape de la planification. On fournit également de l'aide pour créer des zones protégées et assurer la gestion des ressources fauniques.
- Forêts Canada entretient des échanges scientifiques intensifs avec les pays à l'avant-garde dans le domaine des forêts et les pays en développement afin de maintenir le Canada aux premières lignes de la recherche sur les forêts et l'environnement et afin de faciliter le transfert de la technologie de gestion forestière au pays en développement. Par le truchement de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN), nous appuyons l'installation d'un réseau de monitoring de l'état de la forêt au Mexique. Le Canada a également contribué à la création du Conseil international pour la recherche en agroforesterie qui fournit les moyens d'intégrer ces deux disciplines dans les pays tropicaux. Un autre exemple de l'appui scientifique qu'offre le Canada est la participation de scientifiques de Forêts Canada et de l'ACDI, à la création et à l'exploitation d'un Centre de semis Canada-ANASE en Thaïlande.
- Le Canada joue également un rôle d'orientation dans les préparatifs concernant une convention internationale sur la conservation et le développement durable des forêts, ainsi que dans la préparation de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui doit avoir lieu en 1992.

RECOMMANDATION 21 (paragraphe 5.10)

Afin d'atteindre des objectifs écologiques et économiques intégrés, le Comité recommande au gouvernement fédéral d'accroître considérablement son appui aux travaux de recherche, développement et démonstration axés sur :